

Pourquoi nous luttons Contre Linky

Le compteur électrique à radiofréquences

La loi de transition énergétique publiée le 18 août 2015 instaure le déploiement de 35 millions de nouveaux compteurs Linky et de son équivalent GAZPAR pour le gaz • Les radiofréquences que le Linky injecte dans tous les appareils électriques provoquent des pannes et des incendies • Elles déclenchent ou aggravent les symptômes de l'électro-hypersensibilité et sont classées « potentiellement cancérogènes » depuis le 31 mai 2011 par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS • Au Québec, où 9 millions de nouveaux compteurs ont déjà été installés, toutes les factures ont augmenté •

Le Linky permet à des « opérateurs d'effacement » privés d'éteindre à distance nos appareils électriques pour lisser les « pointes » de consommation • Il permet la surveillance des activités des occupants des logements • 07/09/2015

Faites passer cette info et agissez !
www.santepublique-editions.fr

Contre le compteur Linky Actions locales dans notre immeuble, notre rue, notre quartier, notre ville

Visionner le film canadien de Josh del Sol sur le Linky sur Internet • Organiser une projection dans une salle de quartier • En parler avec ses voisins, copropriétaires ou locataires • Avant son installation, il est possible d'agir dans notre rue / immeuble en se concertant pour refuser collectivement le Linky • Poser des affiches • Distribuer des tracts sur le marché • Signer et faire signer une pétition contre le Linky • Alerter le maire •

Contact dans notre quartier :

Association AHEVT
Tel: 06.74.45.00.17
harmoniedespaces@gmail.com